



▲ L'ÉDITO



Ce premier numéro du flash@die augure l'année sous des auspices budgétaires. Le débat d'orientation budgétaire vient

d'avoir lieu au conseil municipal et le vote des budgets est prévu le 18 mars prochain. En conformité avec nos engagements, les efforts doivent porter sur les mesures qui permettront à notre ville de maintenir sa capacité à investir, alors que les financements de l'État diminuent drastiquement de 30% entre 2014 et 2017, soit une baisse cumulée de près de 500 000 € en quatre ans.

C'est un enjeu difficile, qui doit aussi conduire à adapter notre action et plus globalement celle des acteurs publics sur notre territoire.

À ce titre, nous allons moderniser la diffusion du flash@die en 2015 : il sera bientôt disponible par voie électronique (voir encadré en page 2). Toutefois, pour le garder accessible au plus grand nombre, nous conserverons une diffusion en dépôt dans les lieux publics.

Comme le veut la tradition, je tiens à adresser à chacun mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2015. Au vu des récents attentats dramatiques à Paris, je tiens particulièrement à placer ces vœux sous le signe des valeurs de notre République, fondements de notre cohésion sociale.

Gilbert Trémolet, Maire de Die

CULTURE

▲ À LA UNE > Une nouvelle bobine au Pestel !

La délégation de service public du Pestel arrivant à terme et deux Diois étant intéressés, Catherine Henry – Kate pour tous – a jugé le moment propice pour notre cinéma de passer la main.

Huit candidats se sont présentés, six ont été invités à formuler leur offre et deux d'entre eux sélectionnés pour les dernières négociations. Jean-Pierre Surlès, l'un des deux candidats diois, a été au final retenu par la municipalité, choix validé par le conseil municipal, pour une passation de la délégation au 1^{er} avril 2015 pour une durée de trois ans.

Pour Jean-Pierre Surlès, cameraman pour la télévision, c'est la réalisation d'un vieux rêve : « Il y a des années que je m'y prépare. Cinéophile de toujours, cela fait plus de quarante ans que je fréquente Le Pestel, quand la MJC de l'époque y programmait des grands films. Dans les années 90, j'ai été président de l'association "Les Années Pestel" et animé une émission "Le Bar de l'écran" (en référence au bar du Pestel) à Radio Diois. En 2012, j'ai suivi une formation d'assistant directeur, puis passé le CAP de projectionniste l'année dernière ».

Conscients du dynamisme et de la singularité de ce lieu important pour les Diois, le cahier des charges avait été soigneusement préparé sur la base du travail accompli vingt-sept ans durant par Gérard et Kate. À contre-courant d'une évolution toujours plus commerciale des salles de cinéma, ils sont parvenus à imposer une programmation atypique et diversifiée.

Pour obtenir le classement "Art & Essai" en milieu rural, environ 30% de la programmation doit répondre aux critères du label. Le Pestel dépasse les 75%, et grâce à cette démar-

che continue d'éducation à l'image, nous avons dans le Diois un public cinéophile comme on en voit rarement : pour preuve, les quelques 30 000 entrées annuelles !

Et si la notoriété du cinéma de Die dépasse de très loin la région, rien d'étonnant à cela : le spectateur y est au centre d'un fonctionnement fondé sur la convivialité et une exigence permanente de qualité (par exemple, un film est rarement programmé sans avoir été vu avant).

Du côté des élus comme pour l'équipe du Pestel, chacun souhaite que le cinéma reste au plus près de ce qu'il est pour garder l'esprit du lieu tout en continuant à s'adapter. Ainsi, nous aurons toujours environ quinze films par mois et quinze séances par semaine, mais des films seront programmés le mercredi après-midi pour la jeunesse, avec un ciné-goûter une fois par mois. Le jeudi devient donc jour de fermeture hebdomadaire. Également en prévision, un ciné-club mensuel, la création d'un site Internet et d'une page Facebook, et de nouveaux partenariats avec d'autres structures culturelles dioises.



L'AGENDA

- ▶ Prochain conseil municipal : mercredi 18 mars à 19h
- ▶ Élections départementales : dimanches 22 et 29 mars 2015



De gauche à droite : remise des dons du Téléthon, galette des Rois pour les anciens, et réfection du passage voûté Saint-Marcel.

FINANCES

PRÉSERVER NOTRE CAPACITÉ À INVESTIR

Comme tout un chacun, la commune doit dégager un excédent entre ses revenus et ses dépenses pour financer ses investissements. Or, la baisse des recettes annoncées dans l'édito s'accompagne d'une hausse mécanique de certaines charges, par exemple avec la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires ou la prise en charge des services urbanisme abandonnés par l'État. Dans ce contexte, le débat d'orientation budgétaire 2015 portant sur ces enjeux vient d'avoir lieu avec un objectif majeur : maintenir la capacité d'investissement de la ville. Cet objectif doit s'appuyer notamment sur des économies de fonctionnement, mais sans hausse des taux de fiscalité.

> BUDGET GÉNÉRAL 2014 : RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT = 4,95 M€ / DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT = 4,25 M€

SOCIAL

8 000 € POUR L'AFM Le Téléthon coordonné par Hanane Fathi, conseillère déléguée à l'animation, a mobilisé 25 associations et plus de 100 bénévoles, et permis de récolter un peu plus de 8 000 € qui ont été officiellement remis en mairie à Geneviève Barthélémy, responsable départementale de l'AFM.

UNE GALETTE EN CHANSONS Vendredi 16 janvier, a eu lieu la traditionnelle galette des Rois offerte par le CCAS aux seniors de Die. Après les vœux de Gilbert Trémolet, maire de Die, et du premier adjoint Claude Guillaume, la chorale de l'UNRPA et le duo "Jours de fête" ont entonné des chansons françaises, au son de l'accordéon. Une tombola a permis d'offrir à Lucette Fournier et Maurice Fiallon un bon pour deux repas dans un restaurant au choix.

SERVICE PUBLIC

UN RELAIS CAF À DIE Pour une meilleure continuité de service sur le territoire, la CAF de la Drôme et le CFPPA de Die / Relais services publics mettent en place un relais CAF au CFPPA. Permanence du conseiller CAF : lundi 12h45-16h. Accompagnement aux démarches en ligne : lundi au jeudi 9h-13h et 14h-17h30. www.caf.fr et www.mon-enfant.fr

ATELIERS NUMÉRIQUES Toujours au CFPPA de Die, en rendez-vous individuel ou en séance de groupes à thème, l'Espace Public Numérique et le Relais Services Publics vous accueillent toute la semaine sur rendez-vous et les mercredis et samedis matin de 10h à 11h30.

▶ 174, avenue de la Clairette - 04 75 22 31 87

URBANISME

LE TERRITOIRE S'ORGANISE L'État met progressivement un terme à l'aide aux communes pour l'instruction des permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme. Dès 2014, notre commune avait dû créer son propre service. La Communauté des communes du Diois envisage de faire de même en 2015 à l'échelle de son territoire avec le concours des moyens de la ville.

POINT TRAVAUX

▶▶ **PREMIER PLANNING 2015** Outre les travaux quotidiens d'entretien et d'amélioration de la ville, des études et des grands chantiers démarrent au premier semestre 2015. Voir ci-dessous le calendrier prévisionnel des principales échéances.

JANVIER 2015	FÉVRIER 2015	MARS 2015	AVRIL 2015	MAI 2015	JUIN 2015
JOUR DELIAN	D 1 Ella	D 1 Aubin	M 1 Hugues	F 1 P. DU TRAVAIL	L 1 Justin
V 2 Basile	L 2 Chandeleur	L 2 Charles le B.	J 2 Sandrine	S 2 Boris	M 2 Blandine
D 3 Geneviève	M 3 Blaise	M 3 Guénolé	D 3 Richard	D 3 Philippe Jacques	M 3 Kévin
D 4 Epiphanie	M 4 Véronique	M 4 Casimir	S 4 Isidore	S 4 Isidore	S 4 Igor
L 5 Edouard	J 5 Agathe	J 5 Olive	D 5 PÂQUES	M 6 Prudence	S 6 Norbert
M 6 Melaine	V 6 Pâques	S 7 Fédéric	L 7 J.-B. de la Salle	L 7 Estelle	D 7 Gilbert
M 7 Raymond	L 8 Appoline	L 8 Marie-Dieu	M 7 J.-B. de la Salle	M 8 Médard	L 8 Médard
J 8 Lucien	L 9 Appoline	L 9 Françoise	M 8 Julie	V 9 Victoires	M 8 Marie
V 9 Aïta	M 10 Amaud	M 10 Vivien	J 9 Gauthier	S 9 Pacôme	M 9 Marie
S 10 Guillaume	M 11 N.-D. Lourdes	M 11 Rosine	V 10 Fulbert	L 10 Estelle	M 10 Jeanne-d'Arc
D 11 Pauline	J 12 Félix	J 12 Justine	S 11 Staslavas	M 11 Jeanne-d'Arc	J 11 Barnabé
L 12 Taliana	V 13 Béatrice	V 13 Angélique	D 12 Jules	L 12 Rolande	V 12 Guy
M 13 Yvette	S 14 Staslavas	S 14 Bénédicte	L 13 Ida	M 13 Ascension	S 13 Antoine de P.
M 14 Nina	L 15 Marie	L 15 Marie	M 14 Maïme	L 14 Elodie	L 14 Germaine
J 15 Béni	M 16 Bernadette	M 16 Patrice	M 15 Paternine	V 15 Denise	L 15 Germaine
V 16 Marcel	V 17 Mardi-Gras	V 17 Patrice	S 16 Honoré	S 16 Honoré	M 16 Jeanne-d'Arc
S 17 Roseline	M 18 Bernadette	M 18 Cyrille	J 16 Benoît-J.	M 17 OMR : nouveaux "points propres"	S 17 Sylvère
D 18 Prisca	J 19 Galbin	J 19 Joseph	V 17 Aricet	L 17 Estelle	L 17 Germaine
L 19 Marius	V 20 Aimée	V 20 SHINTEMPS	S 18 Parfait	M 18 Benoît	M 18 Jeanne-d'Arc
M 20 Sébastien	S 21 P. Damien	S 21 Clémence	D 19 Emma	J 19 Eric	L 19 Pierre
M 21 Agnès	D 22 P. Damien	D 22 Clémence	L 20 Colette	M 20 Benoît	S 20 Sylvère
J 22 Vincent	L 23 P. Damien	L 23 Clémence	M 21 Anselme	V 21 Emile	D 21 F. des Pères
V 23 Bernard	M 24 P. Damien	M 24 Clémence	M 22 Alexandre	S 22 Emile	L 22 Alban
S 24 Fr. de Sales	J 25 P. Damien	J 25 Clémence	J 23 Georges	L 23 Emile	M 23 Audrey
D 25 Corv. S. Paul	V 26 P. Damien	V 26 Clémence	V 24 Fidèle	M 24 Antoinette	L 24 Germaine
L 26 Paul	S 27 P. Damien	S 27 Clémence	S 25 Marc	L 25 Estelle	M 25 Jeanne-d'Arc
M 27 Angèle	D 28 P. Damien	D 28 Clémence	D 26 Alida	M 26 Benoît	S 26 Sylvère
V 28 P. Damien	L 29 P. Damien	L 29 Clémence	L 27 Zita	V 27 Emile	L 27 Germaine
M 29 P. Damien	M 30 P. Damien	M 30 Clémence	M 28 Jour du Souv.	J 28 German	D 28 Irénée
J 30 P. Damien	J 31 P. Damien	J 31 Clémence	M 29 Cath. de S.	V 29 Aymar	L 29 Pierre, Paul
				S 30 Benoît	M 30 Martial

INFO-PRÉVENTION



SOYONS CITOYEN Au-delà des pénalités encourues, le respect des places handicapé, c'est avant tout du civisme. Respectons ceux qui en ont vraiment besoin.

▶ www.securite-routiere.gouv.fr

Errata : nous fêterons nos 60 ans de jumelage avec Varallo en 2017, et non en 2015 comme annoncé précédemment.

ATTENTION ! Prochainement, le flash@die sera principalement diffusé par mail. Pour recevoir désormais votre bulletin municipal sur votre boîte mail, inscrivez-vous dès maintenant sur www.mairie-die.fr. La version papier restera disponible en mairie et dans les lieux publics.